

Bill n° 30 intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Émilie Viger Ross".—M. Winkler.

Bill n° 33 intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins".—M. Winkler.

Bill n° 35 intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts".—M. Winkler.

Bill n° 36 intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Krull".—M. Winkler.

Bill n° 39 intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove".—M. Winkler.

Bill n° 40 intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Stegges".—M. Winkler.

Bill n° 41 intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick".—M. Winkler.

Bill n° 45 intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".—M. Winkler.

Bill n° 47 intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".—M. Winkler.

Bill n° 49 intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmsley Cherry".—M. Winkler.

Bill n° 50 intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".—M.

Bill n° 51 intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".—M. Winkler.

Bill n° 54 intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".—M. Winkler.

Bill n° 57 intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".—M. Winkler.

Bill n° 60 intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".—M. Winkler.

Bill n° 72 intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella".—M. Winkler.

Bill n° 74 intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins".—M. Winkler.

Bill n° 75 intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard".—M. Winkler.

Bill n° 79 intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle".—M. Winkler.

Bill n° 83 intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand".—M. Winkler.

Bill n° 84 intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles".—M. Winkler.

Bill n° 90 intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro".—M. Winkler.

(La motion est adoptée sur division.)

M. l'Orateur: Quel est l'article suivant au programme?

M. Weir: La deuxième lecture du bill n° 21.

M. l'Orateur: Passons-nous à l'étude du bill n° 21?

Des voix: D'accord!

M. Knowles: Non.

[M. Winkler.]

M. Winkler: Dans les circonstances, je crois que nous devrions réserver ces projets de loi.

M. l'Orateur: La Chambre désire-t-elle que soient réservés tous les autres bills de divorce inscrits au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: Est-ce là le désir du parrain des projets de loi?

M. Winkler: D'accord!

M. Knowles: Je crois qu'il en avait été décidé ainsi.

"BOUNDARY PIPELINE CORPORATION"

M. F. H. Larson (Kindersley) propose la 2^e lecture du bill n° 62 tendant à constituer en corporation la *Boundary Pipeline Corporation*.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois puis déféré au comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes.)

LES RELATIONS INDUSTRIELLES

MODIFICATION DU CHAPITRE 54 DES STATUTS DE 1947-1948—PRÉLEVEMENT RÉVOCABLE VOLONTAIRE DES COTISATIONS SYNDICALES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) propose la 2^e lecture du bill n° 3, tendant à modifier la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révoquant volontaire des cotisations).

—Monsieur l'Orateur, s'il m'était permis d'espérer que la motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi à l'étude sera adoptée aussi facilement que l'ont été les autres motions tendant à la deuxième lecture de projets de loi qui ont été déposées ce soir, je m'abstiendrais de parler. Mais comme j'imagine que d'autres députés décideront peut-être d'étudier ce projet de loi,—brièvement, je l'espère,—je désire donc consacrer quelques minutes à exhorter la Chambre à adopter maintenant ce projet de loi tendant à assurer le prélèvement révoquant volontaire des cotisations syndicales.

En principe, tous les partis politiques représentés à la Chambre appuient la mesure à l'étude. Ils l'ont tous indiqué d'une manière ou d'une autre dans une circonstance ou dans une autre. De fait, les partis qui siègent du côté de l'opposition ont voté en faveur de ce projet de loi en d'autres circonstances, notamment l'an dernier, alors que ceux qui ont voté en faveur de l'adoption du projet de loi comprenaient non seulement les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, mais 17 députés libéraux et mon ami, le sympathique et indépendant député de Comox-